3.3-Panifier la gouvernance de l'analyse métier



3.3.1. Expliquer le concept de « gouvernance de l'analyse métier» 🔗

Selon le Babok, La gouvernance de l'analyste métier est un processus ayant pour objectif de:

- Permettre une fluidité de la communication entre les parties prenante afin d'éviter toute ambiguïté;
- faire un meilleur suivi d'avancement des activités de l'initiative;
- faire un arbitrage des point clés de initiative;
- décrit comment les décisions d'approbations et les décisions de priorisation sont prises pour les exigences et les conceptions.

Pour planifier l'approche de gouvernance, les analystes d'affaires identifient :

- Comment le travail d'analystes d'affaires sera abordé et priorisé;
- En quoi consiste le processus de proposition d'un changement à l'information de l'analyse d'affaires;
- Qui a le pouvoir et la responsabilité de proposer des changements et qui devrait faire partie des discussions sur le changement;
- Qui est responsable d'analyser les demandes de changement;
- Qui a le pouvoir d'approuver les changements;
- Comment les changements seront documentés et communiqués.

Le planification de la gouvernance s'appuie sur les deux approches ci-dessous comme intrants:

- Approche de l'analyse d'affaires : incorporer l'approche de l'analyse d'affaires globale à l'approche de gouvernance est nécessaire pour assurer l'uniformité entre les approches.
- Approche d'engagement des parties prenantes: cerner les parties prenantes et connaître leurs besoins de communication et de collaboration est utile pour déterminer leur participation à l'approche de gouvernance. L'approche d'engagement peut être mise à jour au terme de l'approche de gouvernance.

Les Éléments de la gouvernance de l'analyste métiers sont:

- la prise de décisions: les décisions sont prises dans l'ensemble de l'initiative et une partie prenante peut jouer plusieurs rôles dans le processus (participer aux discussions, revisser l'information, partage de l'expérience, prise de décision).
- Processus de suivi du changement
- · Approche de priorisation du plan;
- · Plan d'approbations.

Lignes directrices et outils

- Évaluation du rendement de l'analyse d'affaires : fournit les résultats d'évaluations précédentes qui doivent être examinés et incorporés à toutes les approches de planification.
- Politiques d'affaires: définissent les limites dans lesquelles les décisions doivent être prises. Elles peuvent être définies par des règlements, des contrats, des ententes, des garanties, des certifications ou d'autres obligations légales.
- Description de l'état actuel : fournit le contexte dans lequel le travail doit être réalisé. L'information peut indiquer comment prendre de meilleures décisions.
- Informations réglementaires/légales : décrivent les règles ou règlements législatifs qui doivent être suivis et peut servir à élaborer un cadre qui assure une prise de décision d'affaires solide.

TECHNIQUES

Pour une planification de la gouvernance métier, nous pouvons une des techniques suivantes:

• Remue-méninges

- Analyse de la documentation
- Entretiens
- · Gestion des points de suivi
- · Leçons apprises
- · Modélisation de l'organisation,
- · Modélisation des processus
- Revues
- · Sondage ou questionnaire
- · Ateliers de travail.

Parties prenantes

Les parties prenantes peuvent être:

- 1. Expert du domaine : peut être une source éventuelle de changement demandé ou identifié en tant que partie requise dans les discussions sur les changements.
- 2. Chef de projet : travaille avec l'analyste d'affaires pour voir à ce que la gouvernance de projet globale s'aligne à l'approche de gouvernance de l'analyse d'affaires.
- 3. Régulateur : peut imposer les règles ou règlements qui doivent entrer en ligne de compte lors de la détermination du plan de gouvernance de l'analyse d'affaires. Peut également être une source de changement demandé.
- 4. Promoteur : peut imposer ses propres exigences sur la façon dont l'information de l'analyse d'affaires doit être gérée. Participe à des discussions sur le changement et approuve les changements proposés.

3.3.2. Application au cas d'étude ℰ

2.1. Lister les parties prenantes qui auront la Responsabilité et le pouvoir de prendre des décisions sur le travail d'analyse métier \mathcal{O}

Partie Prenante	Responsabilité	Pouvoir de Décision	Société
DG DSI DFI DCOM	Expert du domaine		IMHOTEP Sarl
Business Analyst	Chef de projet		IMHOTEP Sarl
Directeur des opérations	Promoteur et sponsor		Fresh & Co Régie
Ordre national des ingénieurs du bâtiment	Régulateur		

Lister les parties prenantes qui devront établir les priorités et qui approuveront les changements des informations produites par l'analyse métier

Partie Prenante	Responsabilité	Pouvoir d'Établissement des Priorités	Société

Partie Prenante	Responsabilité	Pouvoir d'approbation	Société